

RAPPORT N° 407 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 01 OCTOBRE 2023

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 23 au 30 septembre 2023 concernant les cas de violations des droits de l'homme commis au Burundi.

Au cours de cette période, au moins trois (3) personnes ont été assassinées dans les provinces de Cibitoke et de Gitega.

1. Atteintes au droit à la vie

- En date du 25 septembre 2023, le corps sans vie en décomposition d'un vieil homme dénommé Kagoma (65 ans) a été découvert dans un boisement sur la colline de Gasongati de la commune de Bukirasazi en province de Gitega (centre du Burundi). Au cours de la même journée, le prénommé Jean (38 ans) a été retrouvé grièvement blessé, agonisant à côté de son vélo, sur la colline de Carire de la commune de Bugendana située dans la même province et a malheureusement succombé à ses blessures après avoir été évacué à l'hôpital de Cunywe dans la même circonscription administrative.

Selon des sources locales, les auteurs et les mobiles de ce double meurtre demeurent non élucidés.

- Dans la soirée de jeudi 28 septembre 2023, le corps d'un homme non identifié en décomposition, âgé d'une quarantaine, a été découvert par des cultivateurs près de la rivière Nyakagunda sur la sous-colline de Rubuye de la colline de Mparambo I, en commune de Rugombo de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des témoins de la découverte macabre dans une maison en construction, le corps de la victime en tenue et chaussures neuves était ligoté et présentait des blessures béantes qui sont de signes d'actes atroces de torture lui infligés par ses bourreaux avant de rendre son âme.

Les mêmes sources ont précisé que la dépouille mortelle a été conduite à la morgue de l'hôpital de Cibitoke, en attendant son identification éventuelle.

SOS-Torture Burundi déplore la recrudescence du phénomène de corps sans vie en province de Cibitoke, abandonnés principalement dans la rivière Rusizi et ses environs, commis par des personnes proches du pouvoir qui bénéficient d'une impunité. Elle demande aux autorités du pays, en l'occurrence le Président de la République, d'exiger des enquêtes crédibles et indépendantes pour découvrir les auteurs de ces assassinats récurrents et ainsi mettre fin à ce phénomène devenu insoluble.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.